

CONFLITS AGRICULTEURS-ELEVEURS ET CULTURE DE COTON DANS LE TERROIR DE LA NYA AU SUD DU TCHAD

Bruno MORÉMBAYE

Département de Géographie, Université de Doba

Marambaye DOUMDÉ

Département de Géographie, Université de Doba

DJEDANEM ALMBANG William

Département de Géographie, Université de Doba

Email : bmorembaye@yahoo.fr

Résumé

Le croît démographique et de têtes de bétail ainsi que la dégradation des conditions climatiques créent la promiscuité spatiale des activités agricoles et pastorales, source des altercations communautaires qui compromettent lesdites activités. C'est le cas dans le terroir de la Nya où la récolte du coton est compromise par les conflits agriculteurs-éleveurs. Ainsi, ce travail analyse les causes de ces conflits et leurs impacts sur la culture du coton dans le terroir de la Nya. Dans cette perspective, l'analyse documentaire et diachronique, les observations et les travaux de terrain au cours desquels 398 cotonculteurs sont enquêtés ont constitué la trame de fond de la méthodologie adoptée. Les résultats montrent que l'extension des champs et les besoins en pâturage engendrent des conflits qui retardent la récolte de coton graine. Dans l'ensemble du terroir de la Nya, 39% des producteurs ont de difficultés de trouver une main d'œuvre pour la récolte de coton, car chacun se concentre sur sa récolte de peur de la voir détruite par le bétail. 58% entrent en conflit avec les éleveurs dans la récolte de leur champ de coton puisque pendant qu'ils luttent avec les éleveurs pour récolter les produits vivriers, le coton arrive à la récolte et c'est très difficile qu'ils se rattrapent. L'avenir de la culture de coton dans le terroir de la Nya est tributaire des solutions aux conflits agriculteurs-éleveurs par l'utilisation rationnelle des ressources édatiques par le biais de l'intensification des activités agricoles et pastorales, voire le déstockage du bétail.

Mots-clés : *Sud du Tchad, terroir de la Nya, conflits agriculteurs-éleveurs, culture de coton.*

Abstract

Population growth, an increase in livestock numbers, and degrading climatic conditions have led to spatial competition between agricultural and pastoral activities. This proximity is a source of communal altercations that undermine these livelihoods. Such is the case in the Nya region, where the cotton harvest is compromised by farmer-herder conflicts. This study analyzes the causes of these conflicts and their impacts on cotton cultivation in the Nya area. The methodology is based on documentary and diachronic analysis, direct observations, and fieldwork involving a survey of 398 cotton farmers. The results show that the expansion of fields and the increasing need for grazing land generate conflicts that delay the harvest of seed cotton. Throughout the Nya region, 39% of producers struggle to find labor for the harvest, as individuals focus solely on their own crops for fear of destruction by livestock. Furthermore, 58% face

direct conflict with herders during the cotton harvest; as they struggle to secure food crops first, the cotton reaches maturity, making it extremely difficult for farmers to catch up. The future of cotton cultivation in the Nya region depends on resolving these farmer-herder conflicts through the rational use of soil resources, the intensification of agricultural and pastoral activities, and even livestock destocking.

Key words: Southern Chad, Nya region, farmer-herder conflicts, cotton cultivation.

Introduction

Introduite et rendue obligatoire par l'administration coloniale au Tchad en 1928, la culture du coton se pratique au sud du Tchad, qualifié de « *Tchad utile* » par la colonisation. Cette imposition est destinée à l'origine de permettre à toute personne imposable (15-55 ans) de payer son impôt de capitation afin d'alléger la charge financière que supporte l'administration coloniale. Après l'indépendance, la culture du coton est maintenue et au fil du temps, elle est entrée dans les habitudes culturelles de certains producteurs ruraux. C'était cette situation qui justifiait les propos de Magrin : la culture du coton a été imposée, acceptée et revendiquée. La culture du coton a été imposée à ses débuts par le colonisateur. Elle a été acceptée dans les années 50-70, parce qu'elle a contribué à assouvir des besoins irréversibles. Et enfin, elle a été revendiquée dans les années 80- 90, parce qu'elle constitue la seule source de revenus monétaires des paysans éloignés des villes (Magrin, G., 2001 : 74).

Par ailleurs, la culture du coton a été même rejetée dans les années 80 dans les bassins de production à saturation démographique où elle a contribué à la dégradation des sols.

Au Tchad, les progrès techniques agricoles ont été favorisés par la culture du coton. La culture attelée et les engrais chimiques ont été introduits respectivement en 1956 et 1964 pour alléger la peine des paysans et augmenter le rendement et la productivité de la culture du coton d'abord (Madidé N.S. & *Al.*, 2024 : 34454). Aujourd'hui, nonobstant son histoire marquée par des crises, cette culture concerne environ 350 000 producteurs. Pour l'ITRAD (Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement), la culture de coton joue un rôle économique non négligeable. Il est cultivé sur une superficie de 130 060 km² dans la zone soudanienne, soit 10% du territoire national, et procure un revenu direct ou indirect à plus de 2 millions de tchadiens. De ce fait, dans le terroir de la Nya, cette culture contribue à la satisfaction des besoins individuels et/ou collectifs. En effet, la culture

du coton assure des revenus aux producteurs et le système du Marché Autogéré instauré génère des ristournes qui servent à la réalisation des infrastructures socioéconomiques telles que l'adduction d'eau potable, les centres de santé, les greniers communautaires etc. Cependant, cet élan de développement socioéconomique individuel et communautaire tend à être rompu dans certains bassins de production, comme ceux du terroir de la Nya, par les conflits agriculteurs-éleveurs, résultant de la proximité des activités agricoles et pastorales. En effet, le croît démographique et de têtes de bétail ainsi que la dégradation des conditions climatiques favorisent la promiscuité spatiale de ces activités, source des altercations communautaires. Cette situation est corroborée par ces propos :

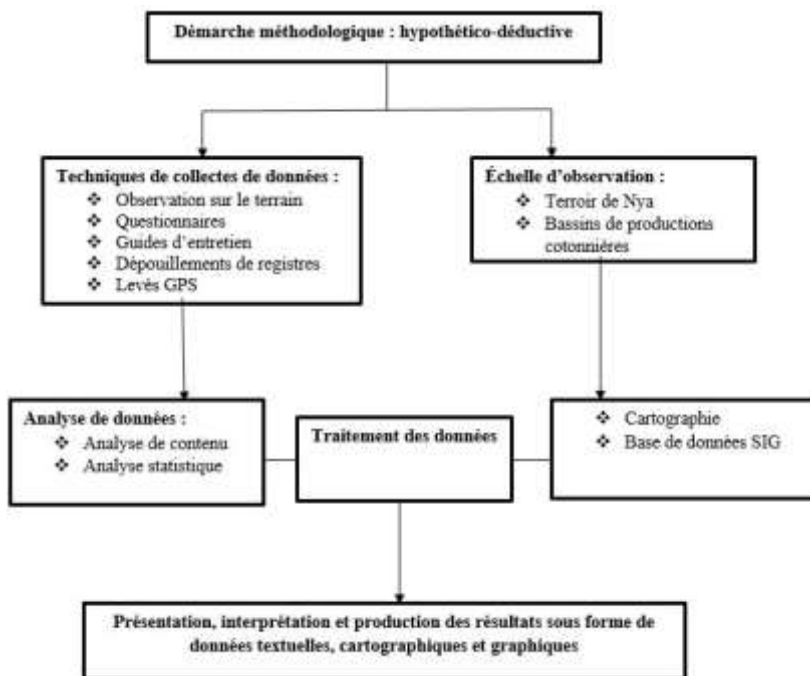
Au Tchad, comme dans plusieurs pays sahéliens, les relations entre éleveurs et agriculteurs sont historiquement marquées par une forme de complémentarité économique et sociale. Toutefois, ces dernières décennies, cette coexistence a progressivement basculé vers les tensions récurrentes, souvent violentes, menaçant la cohésion sociale et le développement local (Madidé N.S., Al, 2026 : 90).

De ce qui précède, cet article s'appesantit sur les causes des conflits agriculteurs-éleveurs et leurs impacts sur la récolte du coton graine dans le terroir de la Nya. Il s'agit d'identifier et d'analyser ces causes et impacts ainsi que les motifs d'abandon de la culture du coton qui s'y dégagent.

1. Méthodologie

La démarche méthodologique choisie est basée sur la démarche hypothético-déductive qui consiste à avancer au préalable les hypothèses qui seront confirmées ou infirmées par la suite. La méthode mixte qui porte sur les données quantitatives et qualitatives est également choisie pour mener à bien les investigations. Ainsi donc, la méthodologie de ce travail se présente en trois (03) phases : la collecte de données, le traitement de ces données et leur analyse selon les hypothèses élaborées, les techniques d'échantillonnage, ainsi que les méthodes et outils d'analyse. Le schéma 1 illustre la méthode utilisée pour la collecte des données.

Schéma 1 : Méthodologie de collecte, de traitement et d'analyse des données



Source : Adapté de Gumuchian H., et al. 2000.

Ce schéma est un modèle de démarche hypothético-déductive qui montre les détails des activités de collectes à l'analyse et aux présentations des résultats. Ainsi pour cette recherche, différentes sources de données sont mobilisées (documents à la bibliothèque et sur l'internet, statistiques nationales, enquêtes auprès des acteurs agricoles, observations de terrain, images satellites). De la même manière, les outils et méthodes sont utilisés pour traiter ces données, tels que les outils de la statistique, le traitement des images satellites à l'aide de Systèmes d'Informations Géographiques (SIG). Les cartes d'occupation de sol élaborées à partir des images satellites des années 2017 et 2021 montrent l'extension des cultures au détriment des parcours, source des conflits d'usage.

La population de référence est constituée de personnes ayant une tranche d'âge comprise de 18 à 60 ans et plus. Ce choix s'explique par le fait que les personnes à enquêter sont les cultivateurs et ceux-ci sont des personnes matures pour disposer d'un champ.

Tableau 1. Les sites d'étude et leurs effectifs de population

Sites d'étude	Population totale	Pourcentage (%)
Bébédjia	42 335	27,27
Miandoum	21 467	13,85
Mbikou	17 110	11,02
Komé/Ndolébé	38 933	25,08
Béboni	21 095	13,60
Béro	14259	9,18
Total	155 199	100

Source : RGPH 2, 2009

Il en ressort de ce tableau l'effectif total de la population et le pourcentage selon le taux global de l'ensemble du terroir. Ainsi, la population globale s'élève à 155 199 habitants répartis sur les six (6) sites d'étude. Le site le plus peuplé est Bébédjia avec 42 335 habitants, soit 27,27% de l'effectif total, celui le moins peuplé est Béro avec 14 259 habitants, soit 9,18%.

Il est question dans cette étude de retenir un échantillon dont la taille a été fixée en fonction de la marge d'erreur qu'il serait judicieux de tolérer et de la connaissance statistique de la population enquêtée (B. Marien & J.P. Beaud, 2003). La taille de l'échantillon doit être plus petite tout en conservant une marge d'erreur acceptable. Mais, il sera question de lui appliquer un facteur de correction. Ainsi, il est retenu une marge d'erreur de plus ou moins de 5%. Pour déterminer le nombre des personnes à enquêter, on applique la formule :

$$n = 1/E^2$$

Avec n : la taille de l'échantillon qui est égale à l'inverse de l'erreur (E) au carré.

Comme il est retenu que l'erreur acceptable est de 5%, on a donc :

$$n = 1/0,05^2 = 1/0,0025 = 400.$$

Dans ce travail, on a besoin de 400 cultivateurs et groupements (cotonculteurs) pour effectuer cette étude. Avant son adoption définitive, il est question de s'assurer si la population est effectivement petite afin de lui appliquer ou pas un facteur de correction. Pour déterminer si la population est petite, on lui applique la règle du "7" (B. Marien & J.P. Beaud, 2003, op.cit). On multiplie la taille de l'échantillon calculé par 7. Si le résultat est plus petit que la taille de la population, on lui applique le facteur de correction.

On a ainsi :

$400 \times 7 = 2\,800$. Or, 2 800 est inférieur à 63 802 qui est la taille de l'échantillon de la population productrice de coton et de l'AV. Ainsi, on applique le facteur de correction. Ce dernier obéit à la formule suivante :

$n' = N \times n / N + n$. Où n' = l'échantillon corrigé, N = la taille de la population totale (63 802), n = la taille de l'échantillon. Ainsi, on aura : $n' = 63\,802 \times 400 / 63\,802 + 400 = 25520800 / 64202 = 397,50$ qu'il faut arrondir en excès à 398 (398 cotonculteurs et associations villageoises de coton). Le tableau suivant montre la taille d'échantillon choisie dans les terroirs d'étude.

Tableau 2. Unité d'enquête de la taille d'échantillon

Terroi r	Bassins de production	Producteu rs de coton	Taille d'échantillo n	Pourcenta ge
Nya	Bébédjia	390	90	22,61%
	Miandoum	200	70	17,58%
	Komé/Ndole bé	365	75	18,84%
	Mbikou	315	40	10,05%
	Béboni	235	70	17,58%
	Béro	190	30	7,53%
	AV	70	23	5,77%
Total		1 765	398	100

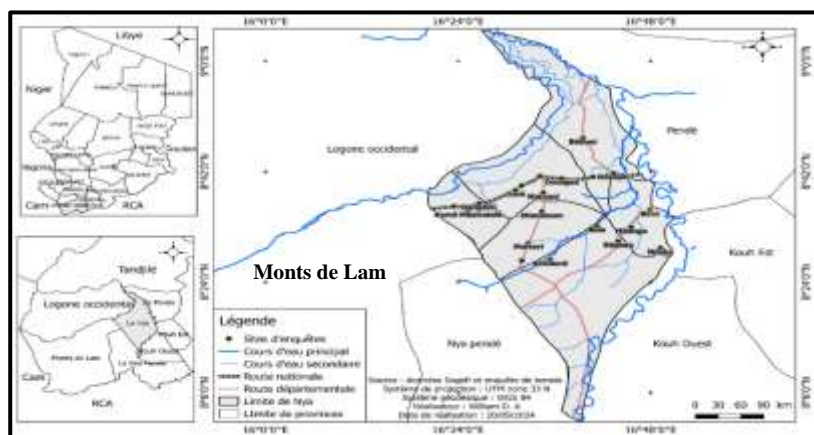
Source : donnée 2021, enquête de terrain

Le tableau ci-dessus montre les différents bassins de production de coton dans le terroir de Nya. La taille de l'échantillon de la population productrice de coton et de l'Association Villageoise (AV) a été faite à partir de la population totale tenant en compte la proportion des producteurs. Ainsi, un échantillon de 375 producteurs de coton a été faite selon les bassins de production. Aussi, 23 AV ont été échantillonnés afin de comprendre leur rôle et leur travail dans la production de coton. Les questionnaires et guides d'entretien traitent des causes des conflits agriculteurs-éleveurs, leurs impacts sur la récolte du coton graine ainsi que les motifs d'abandon de cette culture.

2. Résultats

Le terroir de la Nya est délimité à l'Est par les Départements de la Pendé, Kouh-Est et Kouh-Ouest ; au Sud et à l'Ouest par les Départements de la Nya-Pendé et de Monts de Lam et au Nord par la Province du Logone Occidental. La figure 1 ci-après montre le terrain d'étude.

Figure 1 : Localisation et situation de la zone d'étude



Source : Données de terrain, 2023

2.1. La promiscuité des activités agricoles et pastorales, source des conflits

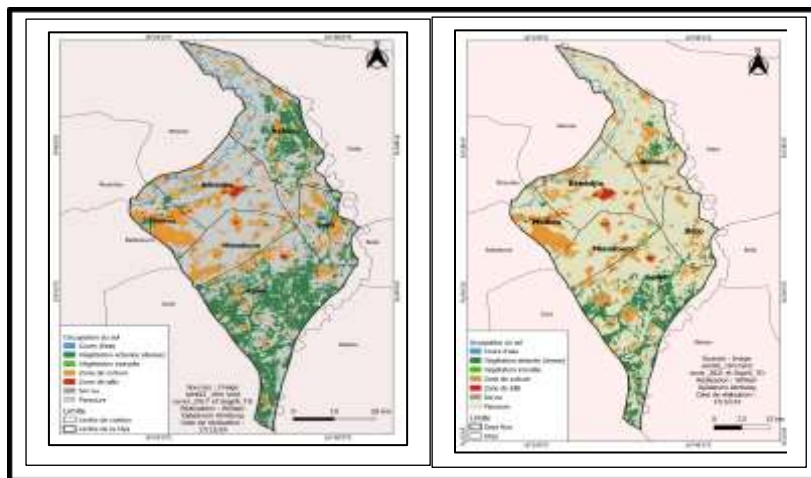
On parle de conflit lorsque deux ou plusieurs personnes ou groupes de personnes ne s'accordent pas sur une idée, une pensée, un acte ou un fait donné. Le manque d'accord ou de consentement constitue un conflit. À la base du conflit, il y a une opposition d'intérêts ou de points de vue. Les querelles, les disputes, les bagarres, les guerres sont les manifestations des conflits. En somme, les conflits sont l'expression des désaccords au sein de la société, en rapport avec certaines situations (Morémbaye, B., 2019, pp.121-122). Dans le même ordre d'idées, Assah & Sougnabé affirmaient que :

« ...les conflits liés aux ressources naturelles procèdent de l'utilisation de celles-ci et des différends sur leur accès et leur contrôle. Ces conflits naissent du fait que les populations utilisent les ressources (forêts, eau, pâturages, terres) à des fins différentes, ou entendent les gérer de diverses manières » (Assah N. & Sougnabé P., 2003 : 5).

Dans le cas d'espèce, il s'agit des désaccords entre agriculteurs et éleveurs en lien avec la terre et les ressources connexes, en tant que facteur de production. Ces désaccords se manifestent de façon latente mais aussi par des bagarres qui finissent, dans certains cas, par des morts d'hommes.

Pour rendre compte de la promiscuité des activités agricoles et pastorales, l'article a utilisé les images satellites des années 2017 et 2021 afin de montrer l'extension des cultures au détriment des parcours, source des conflits d'usage. La planche de figures ci-après illustre cette extension.

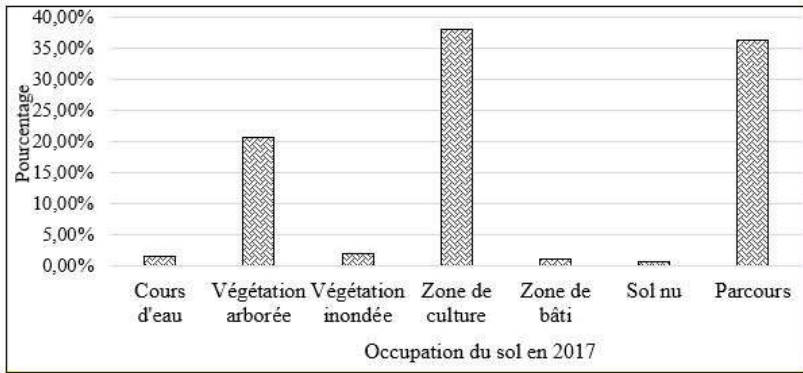
Planche de figures 1 : Evolution de l'occupation du sol des années 2017 et 2021



Source : Données cartographiques

Les superficies occupées par les différentes unités d'occupation du sol à ces deux dates sont synthétisées sur les figures 2 & 3 ci-après.

Figure 2 : Occupation du sol en 2017

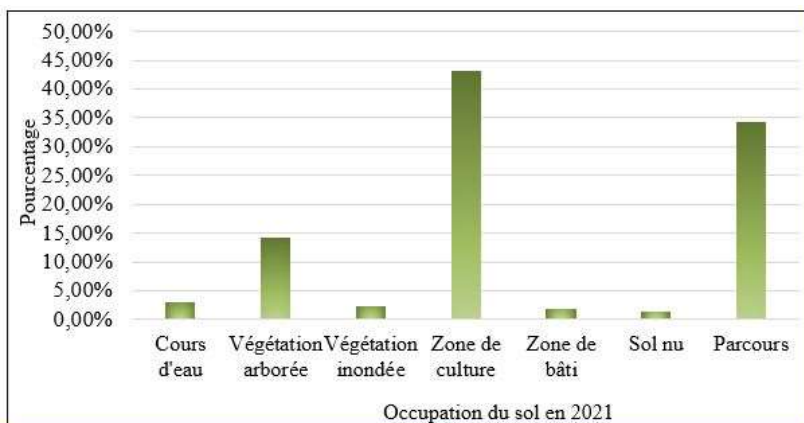


Source : Enquêtes de terrain, 2023

La figure 2 ci-dessus illustre l'occupation du sol du terroir de la Nya en 2017. Ainsi, les proportions de l'occupation de sol pour l'agriculture sont de 38,04%, 37,38% pour les parcours et sol nu. Celles de la végétation arborée sont de 20,58% et 2% pour la végétation inondée. Les proportions d'occupation de sol sont dominées par les zones de culture et les parcours et sol nu, ce qui explique une promiscuité spatiale des activités agricoles et pastorales dans la zone de Nya.

Afin de comprendre l'évolution de l'occupation de sol, la figure 3 de l'année 2021 permettra de mieux élucider.

Figure 3 : Pourcentage d'occupation du sol en 2021 dans le terroir de Nya



Source : Enquêtes de terrain, 2023

La figure 3 ci-dessus illustre l'occupation du sol en 2021 dans le terroir de la Nya. Ainsi, la répartition de l'occupation du sol est dominée par les zones de culture à 43,22% et les parcours et les sols nus occupent une surface de 35,52%. La végétation est régressive à 14,13% (végétation arborée), puis 2,35% (végétation inondée).

Cette analyse diachronique met en exergue l'extension des champs au détriment du couvert végétal, des parcours et sols nus. L'extension des cultures consécutive au croît démographique réduit l'espace de pacage et favorise de fait le rapprochement du bétail aux champs. En effet, la croissance démographique étend les superficies emblavées, au détriment des pâturages et des couloirs de transhumance, pour répondre aux besoins de la population. La saturation de l'espace fait que l'espace de pacage se restreint alors le bétail broute les pâturages des espaces interstitiels aux cultures. Cette proximité du bétail avec les cultures constitue le nœud des conflits. Le bétail peut échapper à la vigilance du bouvier et entrer dans les cultures. Les dégâts causés aux cultures par le bétail entraînent parfois l'abattage du bétail. Ce sont donc finalement la destruction des cultures et l'abattage du bétail qui

engendrent des conflits, parfois violents entre agriculteur et éleveur (Morémbye, B., 2019 : 122).

Le conflit est un des niveaux de relations entre les humains. Toutefois, la fréquence des conflits agriculteurs-éleveurs au Tchad surprend plus d'une personne et fait que sa cause première qui est la promiscuité spatiale des activités agricoles et pastorales ne les justifie pas pleinement. Cette cause logique ou apparente n'est que « *l'arbre qui cache la forêt* », car le véritable motif de persistance des conflits agriculteurs-éleveurs réside dans sa gestion calamiteuse par les instances habilitées qui évoluent en vase-clos qu'en vase communicant. Suivons à cet effet le point de vu d'Assah N. & Sougnabé P.:

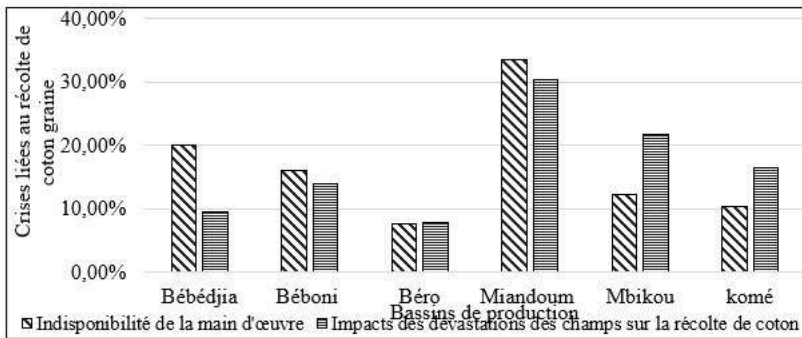
La persistance des conflits agriculteurs-éleveurs au Tchad est surtout due à sa mauvaise gestion. Les traitements réservés à ces conflits sont généralement circonstanciels avec parfois des passions politiciennes ou régionalistes et rares sont les conflits qui sont gérés de manière impartiale. En cas de conflit, les protagonistes font recours à plusieurs instances pour le règlement de leur litige. Les autorités coutumières, d'un côté, l'administration de l'autre, ayant des prérogatives, officielles ou non, jouent un rôle effectif. Souvent, d'autres acteurs (élus locaux, politiciens, responsables associatifs, services techniques de l'administration, etc.) interviennent aussi, officiellement ou non dans la gestion du conflit. Lorsque ces différentes instances agissent de façon non coordonnée, chacun, en fonction de ses intérêts, sollicite de façon opportuniste l'instance qu'il juge la plus favorable, contribuent ainsi à favoriser l'émergence des conflits et à les entretenir car c'est à ce niveau qu'apparaît l'impunité. Chacun réussit à se soustraire de la justice en choisissant l'instance qui lui est plus favorable (Assah, N. & Sougnabé, P., 2003 : 5).

Et Morémbye B. (2019 : 123), partant des propos des acteurs de terrain, avait renchéri en ces termes : De toutes les instances de règlement de conflit agriculteur-éleveur, les autorités administratives et militaires sont le plus souvent reprochées, du moins par les agriculteurs. En effet, bien souvent, ces autorités soutiennent un camp (le plus souvent éleveur). En somme, ces conflits sont perpétués par les partis pris des responsables des instances de leur résolution.

2.2. Impacts des conflits agriculteurs-éleveurs sur la récolte du coton graine

Les conflits agriculteurs-éleveurs, ayant souvent lieu pendant la période des cultures ou récoltes, déstabilisent le calendrier agricole et sont mal vécus par les producteurs. Pour ce qui concerne le coton, lorsque le coton graine produit, les producteurs sont confrontés aux crises liées à sa récolte (Figure 4).

Figure 4 : Crises liées à la récolte de coton graine



Source : Enquêtes de terrain, 2023

La figure ci-dessus met en exergue les crises de la production de coton liées à la récolte. Ces crises revêtent deux modalités : l'indisponibilité de la main d'œuvre pour la récolte et en deuxième position, la dévastation des champs par le bétail des éleveurs transhumants. Lors des récoltes, les agriculteurs sont dans un dilemme par rapport aux conflits entre les éleveurs et les agriculteurs. Dans l'ensemble du terroir, 39% des producteurs ont de difficultés de trouver une main d'œuvre pour la récolte de coton et 58% entrent en conflit avec les éleveurs pendant la récolte de leur champ de coton. Les exploitations les plus touchées par l'indisponibilité de la main d'œuvre pour la récolte du coton sont celles disposant d'une main d'œuvre familiale limitée et, comptant sur leurs moyens financiers pour ladite récolte. C'est le cas des commerçants et autres « fortunés » du terroir qui s'appuient sur les stratégies agricoles. Par contre, les exploitations de grandes tailles, en

phase de capitalisation, utilisent la main d'œuvre familiale pour assurer la récolte du coton graine.

D'après la figure 4, le bassin de production de Miandom vit avec opiniâtre les conflits agriculteurs-éleveurs. Dans ce bassin, environ 34% des cotonculteurs enquêtés affirment être incapables de trouver une main d'œuvre au moment opportun pour la récolte de coton graine. 30,43% des enquêtés éprouvent des difficultés lors des récoltes à cause de la dévastation des champs (cultures vivrières) par le bétail des éleveurs. La recrudescence des crises liées à la récolte du coton graine dans le bassin de production de Miandom s'expliquerait par l'abondance de pâturages, comme attestée par les figures 2 & 3. L'encadré 1 ci-après illustre les difficultés éprouvées par les producteurs pendant les récoltes.

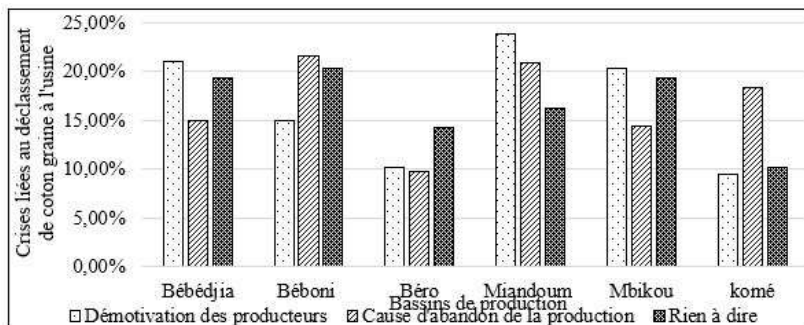
Encadré 1 : *Lors des récoltes, nous les paysans courons de gauche à droite et nous dormons en brousse pour contrecarrer les éleveurs de venir dévaster nos champs. Et pendant que nous luttons avec les éleveurs pour récolter nos produits vivriers, le coton arrive à la récolte c'est très difficile de nous rattraper. Mais aussi c'est difficile de trouver une main d'œuvre pour aller dans les champs de coton, puis que les paysans sont occupés dans leurs propres champs. En plus, la récolte de coton nécessite un grand nombre de gens afin de vite faire et surtout de bien faire le travail. Confirme un producteur de coton dans le village de Maibo-kobo dans le bassin de production de Miandom.*

Source : *Enquête de terrain, 2023*

Ainsi, lorsque le coton graine est récolté, les producteurs voient la valeur marchande de leur produit diminué lorsque ceci arrive à la Cotontchad SN à Moundou. Il serait question de voir le déclassé de coton graine à l'usine et les raisons du déclassé. Le déclassé est la perte de la valeur marchande du coton graine à la pesée. L'une des causes de ce déclassé est la récolte tardive que peuvent occasionner les conflits agriculteurs-éleveurs. En effet, pour être de bonne qualité afin d'échapper au déclassé, la culture du coton doit suivre toutes les étapes techniques proposées par la Cotontchad SN tels que les traitements. Par ailleurs, le coton graine doit être récolté au bon moment pour éviter d'être jauni et sali. Au cas contraire, le coton peut être déclassé.

Quand le coton est arrivé à l'usine, un agent conditionneur vérifie la qualité du coton avant le déchargement. Le coton peut être déclassé s'il comporte des impuretés et il est payé au prix de la deuxième qualité. Si le coton convoyé à la Cotontchad est déclassé, cette dernière recouvre entièrement sa créance à la source. Ainsi, le système de déclassement de coton graine à l'usine par les agents techniques de la Cotontchad SN est perçu comme une arnaque ou du vol pour les producteurs de coton. Selon le témoignage d'un producteur de Goré *« comme si tu as enlevé toutes les impuretés et que ton coton est bien blanc, arrivé là-bas, on te dira que ton coton contient beaucoup des impuretés et est très jaune, puis on classe en troisième qualité. En plus, personne ne te donne une explication convaincante »*. Ceci étant donné, les producteurs courent un risque lorsque leur produit est déclassé à l'usine et cela impacte leur projet social. Ce qui amène les producteurs à abandonner la production ou à détourner les intrants pour produire d'autres cultures (maïs ou sésame) afin de payer la caution-solidaire pour les producteurs conscients (figure 5). La caution solidaire est un cercle de caution à l'intérieur d'un groupement qui reçoit en crédit les intrants auprès de la Cotontchad SN. Les montants des crédits sont retirés par la Cotontchad au moment de paiement. Il arrive que certains producteurs en difficulté ne disposent pas assez de recette pour rembourser leur crédit. Dans ces conditions un membre plus proche du producteur doit payer à sa place. Cette situation crée des conflits et poussent certains à abandonner la culture du coton pour s'orienter vers d'autres spéculations comme l'arachide, le sésame qu'ils pensent plus rentables.

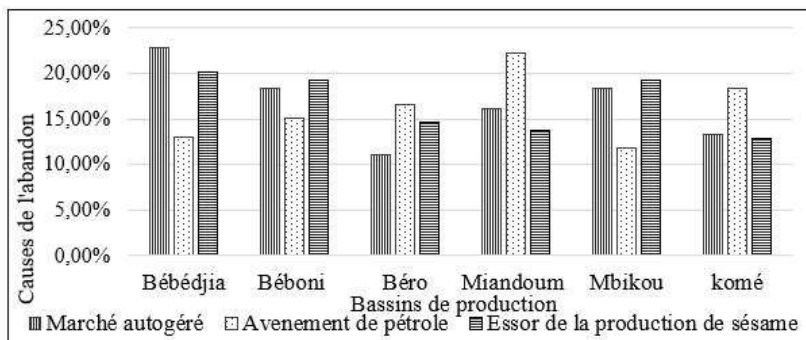
Figure 5 : Déclassement de coton graine à l'usine et la démotivation des producteurs de coton graine dans le terroir de Nya.



Source : Enquêtes de terrain, 2023

La figure illustre les raisons de l'abandon de la culture du coton par les producteurs lors du déclassement de leur produit à l'usine. Lors de l'arrivée du coton graine à l'usine, il subit un processus d'égrenage qui peut conduire au déclassement par le laboratoire d'analyse. Lorsque le coton est déclassé, sa valeur marchande est diminuée ou le coton peut être vendu sur place (vente en VSP). Ce mécanisme décourage les producteurs dans la production de coton graine. Ainsi, sur cette figure, 39,69% des producteurs de coton sont démotivés et ont la migraine perpétuelle que le coton graine soit déclassé ; 42,71% menacent d'abandonner la production de coton puisque cette culture devient aléatoire et 16,58% d'entre eux affirment n'avoir pas de problèmes. Aussi, autres motifs poussent les producteurs de coton à son abandon (Figure 6).

Figure 6 : Autres motifs de l'abandon de la production de coton par les producteurs



Source : Enquêtes de terrain, 2023

Le coton a connu des crises tant au niveau national qu'au niveau des producteurs dans les bassins de production de la Nya. Sur cette figure, 34,17% des producteurs risquent d'abandonner la production de coton avec le système du MAG, puis, 38,44% ont laissé le coton pour les travaux de manœuvre dans le champ pétrolier de Komé et enfin 27,39% s'aventurent davantage dans la production du sésame.

Discussion

La culture du coton a fait l'objet de beaucoup de publications, eu égard à ses répercussions manichéennes. Madidé, N.S. & Al. (2024) dans leur article ont montré l'apport de la culture du coton dans le développement local à Kouh-Est. Ils ont prouvé que la culture du coton, bien qu'ayant accéléré la déforestation en raison du caractère extensif des pratiques agricoles à Kouh-Est, a contribué à l'amélioration des conditions d'existence des cotonculteurs. Cette culture a favorisé la structuration du monde rural, notamment l'émergence des organisations paysannes dont le rôle est de faciliter l'accès aux intrants agricoles et à la diffusion des techniques agricoles. Les ristournes issues du système du marché autogéré accordées à ces organisations et les revenus substantiels obtenus par les cotonculteurs permettent de participer activement aux actions de développement local, notamment à la construction des

infrastructures socioéconomiques (forage, école, centre de santé, grenier ou magasin,...). La nouvelle mentalité née de l'existence de ces organisations facilite la contribution en nature à la réalisation de ces infrastructures (Madidé, NS. & Al., 2024). Cependant, ces possibilités de développement socioéconomique, qu'offre la culture de coton, sont compromises par les conflits agriculteurs et éleveurs dans le terroir de la Nya.

Evoquant la cause des conflits agriculteurs et éleveurs, Assoué O. et al (2025 : 97-98) ont indexé la sédentarisation des éleveurs transhumants et leur implication dans la pratique de l'agriculture :

Autrefois, les éleveurs venus du Nord du Tchad s'installaient temporairement dans la zone de transhumance pour paître leur bétail en saison sèche et profiter des résidus de récolte et des repousses d'herbes après les feux de brousse. En saison des pluies, ils repartaient vers le nord. Mais depuis trois décennies environ, ils tentent de se fixer définitivement pour profiter des conditions écologiques locales favorables. Dès lors, en plus de leur activité traditionnelle d'élevage, ils commencent à s'adonner à l'agriculture.

Dans le même temps, l'intégration de l'économie mondiale dans les économies nationales a incité au développement des cultures de rente qui dévorent considérablement l'espace (Morémbye, B., 2019 : 7). La promiscuité spatiale des activités agricoles et pastorales, le tout sur fond de la dégradation des conditions climatiques, génère des conflits qui impactent négativement les performances des pratiques agricoles et pastorales, comme la récolte du coton graine dans le terroir de la Nya. Dans le même sillage, Madidé N.S. & Al (2026 : 98) ont rapporté que la réduction de précipitations, la diminution des pâturages, et l'assèchement des points d'eau modifient les stratégies de mobilité des éleveurs, les amenant de plus en plus à empiéter sur les terres agricoles, ce qui intensifie les conflits.

Au-delà de la saturation spatiale, source des conflits, certains témoignages indexent le caractère belliqueux des nouveaux éleveurs et les partis pris de certains responsables des instances de résolution des conflits. Concernant le caractère belliqueux, certains témoignages soutiennent, qu'avant les événements politico-militaires qu'a connus le pays, les éleveurs étaient très courtois et respectaient les interdits du milieu. En effet, ces éleveurs tissaient de sincères amitiés avec les agriculteurs. Ils signaient des contrats de pacage du bétail avec les agriculteurs, livrant ainsi de la bouse qui est un engrais pour le sol. Ils se

renseignaient de temps à l'autre du chemin à emprunter pour traverser le village ou éviter des cultures. Il y a lieu de rappeler que l'élevage bovin était un élevage autrefois pratiqué par les Arabes et les Peuls. Les éleveurs appelés Missérié ne sont connus que très récemment à partir de 1984, surtout à travers leur caractère belliqueux et inamical (Madjadingar Téblé, 2014 : 215).

Conclusion

Cet article vise à identifier et analyser les causes des conflits agriculteurs et éleveurs, leurs impacts sur la récolte de coton graine ainsi que les motifs d'abandon de cette culture dans le terroir de la Nya. Pour ce faire, l'article a procédé à l'analyse documentaire et diachronique, aux observations et travaux de terrain. L'extension des champs et l'augmentation de têtes du bétail favorisent des conflits dont la mauvaise gestion les envenime. Ces conflits engendrent des crises de la production de coton graine, se traduisant par l'indisponibilité de la main d'œuvre, mais aussi la dévastation des champs par les éleveurs. Ainsi, environ 39% des producteurs peinent à trouver de la main d'œuvre au moment opportun pour la récolte du coton graine. Environ, 58 % des cotonculteurs entrent en conflits avec les éleveurs pour récolter les champs suite aux dévastations. Les producteurs peinent à la fin des campagnes à récolter le coton à cause des multiples travaux qui occupent tout le village ce qui conduit à une rareté de la main d'œuvre.

Lorsque le coton graine arrive à l'usine, il peut être soumis à un déclassement puisque sa récolte a été retardée. Ceci étant, 39,69% sont démotivés suite au phénomène de déclassement, 42,71% menacent de laisser tomber la production de coton, 16,58% affirment n'avoir pas connu le déclassement de leur coton à l'usine parce qu'ils respectent les normes techniques de la production. La véritable solution aux conflits d'usage ne viendrait-il pas de l'utilisation rationnelle des ressources édaphiques ?

Bibliographie

Assah N'detibaye et Sougnabe Pabamé, 2003. *Le développement du Tchad à l'épreuve des conflits politiques et socioculturels*, Forum du Développement du CEFOD, 12p.

Assoué Obed, Morémbaye Bruno, Doumdé Marambaye, 2025. « Exploitation pétrolière et conflit foncier dans la province du Logone oriental : cas du canton Béro », in *Annales de l'Université de Moundou, Série A - AFLASH*, Vol.12(3), décembre. 2025, pp.80-105.

Gumuchian Hervé et Marois, Claude, Fevre Véronique, 2000. « Initiation à la recherche en Géographie : aménagement, développement territorial, environnement ». Collection Géographie, Edition PUM (2000), pp.239-295.

Lieugomg Médard et Sama Ozia, 2007. « Bébédja (sud du Tchad), un espace sous pression », in revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-Série 4, novembre 2007. pp1-8.

Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale Tchad, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques 2012. *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2)*, Résultats définitifs par sous-préfecture, N'Djamena, 121p.

Madidé Ndingatouloum Silas, Morémbaye Bruno, Tatouloum Amane, 2026. « Conflits éleveurs-agriculteurs en période du changement climatique au Tchad : cas du Logone oriental », in *Gongcheng Kexue Xuebao*, Volume 11, No.01, 2026, pp.89-100.

Madidé Ndingatouloum Silas, Morémbaye Bruno, Neimlembaye Trepose, Ndoutorlengar Médard, 2024. « Cash Crops and Local Development: The Case of Cotton in Kouh-Est in Southern Chad », in *Social Science and Humanities Journal*, Vol. 08, Issue. 02, Page no34453-34467,doi:https://doi.org/10.18535/sshj.v8i02.905.

Madjadingar Téblé Wolwai, 2014. *L'agriculture et la dynamique des types d'occupation du sol au Tchad : cas des Départements des Kouh - Est et Ouest de 1951 à 2010*, Thèse de Doctorat/Ph.D. de Géographie, Université de N'Gaoundéré, 323p.

Magrin Giraud, 2001. *Le Sud du Tchad en mutation : des champs de coton aux sirènes de l'or noir*, Thèse de doctorat, version éditée. CIRAD-PRASAC-SEPIA. Pour mieux connaître le Tchad, 427p.

Marien Bruno, Beaud Jean-Pierre, 2003. « Guide pratique pour l'utilisation de la statistique en recherche : Le cas des petits échantillons ». Réseau sociolinguistique et dynamique des langues, Agence universitaire de la Francophonie, Québec, p.47.

Morémaye Bruno, 2019. *Mobilités rurales et durabilité des systèmes agropastoraux dans le Logone Occidental (Sud du Tchad)*, Thèse de Doctorat/Ph.D, Université de Yaoundé I, 342p.

Sougnabe Pabamé, 2000. Le conflit agriculteurs/éleveurs dans la zone soudanienne ; le cas du Moyen Chari au sud du Tchad, Mémoire de DEA, ESSOR Toulouse, 64p.

William Djedanem Almbang, 2026. Impacts environnementaux de l'évolution de la filière coton dans le terroir de la Nya (Sud du Tchad), « Thèse en cours », Université de Maroua, Maroua.